

## **Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques**

### **République arabe syrienne : Réouverture de l'Office**

1. La Direction de la protection de la propriété industrielle et commerciale (DCIP) du Ministère du commerce intérieur et de la protection des consommateurs de la République arabe syrienne a informé le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qu'elle est rouverte au public depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020.
2. Pour de plus amples informations, les utilisateurs du système de Madrid peuvent consulter le site Web de la DCIP à l'adresse suivante : <http://www.dcip.gov.sy/>, ou contacter la DCIP par courrier électronique à l'adresse suivante : [intreg@dcip.gov.sy](mailto:intreg@dcip.gov.sy).

Le 8 juin 2020